



ANNECY, le 9 décembre 1990
N° 5/DMD 74/17.12

LE COLONEL

DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL
DE LA HAUTE - SAVOIE

1, Rue de l'Intendance - 74011 ANNECY
Téléphone : 50.57.18.80 - Poste

NOMINATION ET PROMOTION DANS LES CADRES DES OFFICIERS DE RESERVE

Par décret du Président de la République en date du 3 janvier 1990 sont nommés ou promus dans les cadres des officiers de réserve, les Officiers, Sous-Officiers dont les noms suivent pour prendre rang à partir du 1er octobre 1989, par décision du 18 décembre 1989 - (JO du 7.01.90 n° 6) -.

INFANTERIE

Au grade de Colonel de réserve

Lieutenant-Colonel GROSJEAN Claude

Au grade de Lieutenant-Colonel de réserve

Le Chef de Bataillon LARGET Henri

Le Chef de Bataillon GAZEAU Antoine

Au grade de Capitaine de réserve

Lieutenant BUTTARD Thierry

Au grade de Sous-Lieutenant de réserve

Major DELMAS Roger

GENIE

Au grade de Lieutenant-Colonel de réserve

Le Chef de Bataillon DELETRAZ Pierre

Au grade de Capitaine de réserve

Lieutenant BLANC Didier

TROUPE DE MARINE

Au grade de Capitaine de reserve

Lieutenant MANDRINI Pascal

Avec mes très sincères félicitations.

Destinataires :

Chef de Corps du 67° BCA

Présidents de l'AOR, AORSL, ASOR

Lt-Colonel THUILLIER -Délégué ORSEM-

CB PICARD -Responsable Antenne CEPR Suisse-

CB OLIVIERO -Responsable Antenne CEPR 74-

Intéressés



Le Colonel M. MIRAY
Adjoint au Général Commandant
la 27° Division Alpine pour le
département de la HAUTE-SAVOIE